

Le 25 avril 2022

Province de Québec
Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha
! Ha !

À une session extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !, tenue le lundi 25 avril 2022, 20 heures, par vidéoconférence, sous la présidence de madame Mélissa Lord, mairesse, sont présents les conseillers suivants :

Madame	Johanny Morneau-Briand
Monsieur	Roberto Pelletier
Monsieur	Frédéric Beaulieu
Monsieur	Patrick Beaulieu
Monsieur	Richard Bossé
Monsieur	Normand Lizotte

Assiste également à la séance du conseil, madame Lucie April.

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Renonciation de l'avis de convocation 3-
Nomination d'une secrétaire d'assemblée.
- 4- Adoption de l'ordre du jour;
- 5- Nomination d'une directrice générale/greffière-trésorière par
intérim;
- 6- Destitution de l'employé no 32-001;
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée

1- Mot de bienvenue

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2- Renonciation de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT QUE l'article 157 du code municipal permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent ;

Il est résolu à l'unanimité de renoncer à cet avis de convocation.

3. Secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Patrick Beaulieu, appuyé par Normand Lizotte et résolu unanimement que Lucie April soit nommée secrétaire d'assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Frédéric Beaulieu, appuyé par Normand Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté.

5. Engagement d'une directrice générale/greffière-trésorière par intérim

04-22-9415 Engagement de Lucie April, directrice générale/greffière-trésorière par intérim

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! désire retenir les services de madame Lucie April à titre de directrice générale/greffière-trésorière par intérim et que celle-ci a accepté d'agir à ce titre ;

Sur la proposition de Patrick Beaulieu, appuyé par Roberto Pelletier, il est résolu :

De nommer, en date de la présente résolution, soit le 25 avril 2022, madame Lucie April, directrice générale/greffière-trésorière par intérim et de l'investir à cette fin de tous les pouvoirs et obligations prévus au Code municipal pendant l'absence de la directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière.

Son engagement est fait aux mêmes conditions salariales que celles de la directrice générale qui occupait le poste le mois dernier.

6. Destitution de l'employé portant le numéro 32-0001

04-22-9416 Destitution de l'employé portant le numéro 32-0001

Attendu que l'employé no. 32-01 a été embauché à la municipalité en date du 14 mai 2021,

Attendu que l'employé, malgré des avertissements ne rencontre pas les standards de performance requis par la municipalité.

Il est proposé par Richard Bossé et appuyé par Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité que la Municipalité mette fin à l'emploi de l'employé no.32-001 en date de cette résolution et mandate la directrice générale par intérim de l'en informer et voir à ce que tout montant qui pourrait lui être dû, lui soit versé dans les prochains jours.

04-22-9417 Augmentation de salaire de l'employée no 13-004

ATTENDU QUE suite au départ de la directrice générale, il y a une augmentation des tâches et de responsabilités qui ont dû être transférées à l'employée no 13-004, puisque la directrice engagée temporairement travaille seulement deux jours par semaine ;

ATTENDU QUE l'employé a demandé une augmentation de son salaire pour être équitable avec les autres fonctionnaires en poste ;

Il est proposé par , appuyé par et résolu unanimement que la Municipalité accorde l'augmentation demandée dans la lettre du 12 avril 2022. L'augmentation est effectivement à partir du 5 avril 2022 pour une période de trois mois à partir d'aujourd'hui.

Après ce délai, le conseil évaluera la situation.

6- Période de questions

Aucune question n'est posée

7- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h12.

Mélissa Lord , Mairesse

Lucie April
Directrice générale /
greffière-trésorière par intérim